

PROVINCE DU QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE MASKINONGÉ
MRC DE MASKINONGÉ

Séance ordinaire du Conseil de la municipalité de Maskinongé tenue au Centre communautaire Dr-Roland-Bernèche, le lundi 2 août 2021, à 20h.

Sont présents messieurs les conseillers Jacques Damphousse, René Plante, Jonathan Lacourse et Jacques Paquin, sous la présidence de monsieur Roger Michaud, maire, formant quorum.

Est absente madame la conseillère Carole Dumontier.

Madame la directrice générale & secrétaire-trésorière, France Gervais, présente.

1- OUVERTURE DE LA SÉANCE À 20H

2- ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

191-08-21 Il est proposé par monsieur le conseiller René Plante et résolu à l'unanimité **QUE**
Ordre du jour l'ordre du jour soit adopté tel que présenté par monsieur le maire.

**3- APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE
DU 5 JUILLET 2021**

CONSIDÉRANT QUE tous les membres du Conseil ont reçu au préalable une copie du procès-verbal de la séance ordinaire du 5 juillet 2021 et ne désirent pas apporter de modification ;

192-08-21 **POUR CE MOTIF :** Il est proposé par monsieur le conseiller Jacques Damphousse
Adoption du et résolu à l'unanimité **QUE** le procès-verbal de la séance ordinaire du 5 juillet 2021
procès-verbal soit adopté, selon sa forme et teneur.

4- APPROBATION DES COMPTES ET DU RAPPORT BUDGÉTAIRE

Approbation des comptes

Rémunération des élus	3 827.44 \$	8990 à 8995
Rémunération des employés	20 665.90 \$	8982 à 8989 & 8996 à 9019
Bernard Lessard excavation	6 502.14 \$	16879
Bell mobilité cellulaires	54.00 \$	16880
Hydro-Québec	1 034.40 \$	16881
Monsieur Pierre Lincourt	75.00 \$	16882
Visa Desjardins	23.00 \$	16883
Les gazons Yan Roy enr.	1 235.98 \$	16884
Madame Nathalie Viau	250.00 \$	16885
Monsieur Antoine Gélinas	250.00 \$	16886
Energir	34.64 \$	16887
Bell Canada	211.58 \$	16888
Madame Lyse Handfield	120.00 \$	16889
Monsieur Jean-François Patry	250.00 \$	16890
Madame Denise Cartier	250.00 \$	16891
Hydro-Québec	2 037.40 \$	16892
Hydro-Québec	570.90 \$	16893

La coop Novago	74.33 \$	16894
Alide Bergeron et Fils ltée	211.27 \$	16895
Chemins de fer Québec-Gatineau	888.00 \$	16896
Monsieur Pierre-Paul Cournoyer	40.00 \$	16897
CRSBP Centre du Québec	63.24 \$	16898
EBI environnement inc.	14 775.64 \$	16899
EMCO corporation	2 254.42 \$	16900
Entreprises Arseneault	845.94 \$	16901
Les Entreprises Maskinongé inc.	1 727.50 \$	16902
Entretien ménager D.L.	919.80 \$	16903
Eurofins environex	553.90 \$	16904
Ferme Grogg et Fils	27.59 \$	16905
Ferme Maskilou s.e.n.c.	505.89 \$	16906
Fonds d'information sur le territoire	55.00 \$	16907
I. Gagnon & Fils	585.90 \$	16908
Garage N. Brouillard inc.	847.98 \$	16909-16910
Groupe CLR	82.32 \$	16911
Groupe A&A Trois-Rivières	39.25 \$	16912
Imprimerie Giguère ltée	339.18 \$	16913
Info Page	76.75 \$	16914
Laurier Isabelle, Arpenteur-géomètre	1 057.77 \$	16915
Kemira water solutions	3 962.30 \$	16916
Labranche Therrien Daoust Lefrancois	1 569.41 \$	16917
Monsieur Gilles Lajoie	40.00 \$	16918
Les Architectes Jacques & Gervais	20 350.58 \$	16919
Location C.D.A. inc.	93.99 \$	16920
Marquage traçage Québec	13 260.90 \$	16921
Maskimo Construction inc.	206.50 \$	16922
Maski Ford division Trois-Rivières	110.69 \$	16923
Michel Lessard fer ornemental inc.	429.79 \$	16924
Monsieur René Morin	40.00 \$	16925
CN2I (Nouvelliste)	1 798.20 \$	16926
Pavage Gravel inc.	12 049.38 \$	16927
Pavage Rocheleau inc.	4 311.28 \$	16928
Laurentide Re/Sources inc.	253.19 \$	16929
Monsieur Michael Philibert	39.36 \$	16930
Proline 2003	2 874.37 \$	16931
René Arseneault, lettreur	88.00 \$	16932
Service Plus G.M. inc.	8 853.08 \$	16933
Staples Professionnel	131.32 \$	16934
Sylvain Beauregard, ingénieur	5 587.79 \$	16935

Tan-Ex	641.33 \$ 16936
Techmix	1 472.59 \$ 16937
Ville de Louiseville	200.00 \$ 16938
Total :	141 728.10 \$

193-08-21 Il est proposé par monsieur le conseiller Jacques Paquin et résolu à l'unanimité **QUE**
 Approbation des comptes les comptes ci-dessus soient approuvés et autorisés pour paiement.

Approbation du rapport budgétaire

Les membres du Conseil ont tous reçu photocopie du rapport budgétaire, en date du 1^{er} au 31 juillet 2021 de la municipalité de Maskinongé et madame la secrétaire fait lecture dudit rapport. Les revenus de fonctionnement sont de l'ordre de 2 058 348,47\$ sur un budget de 2 271 213,00\$, avec des taxes et mutations à recevoir de 474 250,12\$. Les charges de fonctionnement et la conciliation à des fins fiscales (amortissement, financement et affectations) sont de l'ordre de 1 206 833,81\$ sur un budget de 2 271 213,00\$. Les revenus d'investissement sont de l'ordre de 0,00\$ sur un budget de 781 960,00\$. La conciliation à des fins fiscales (immobilisations et affectations) est de l'ordre de 89 973,11\$ sur un budget de 781 960,00\$.

194-08-21 Il est proposé par monsieur le conseiller Jonathan Lacourse et résolu à l'unanimité
 Approbation du rapport budgétaire **QUE** le rapport budgétaire de la municipalité de Maskinongé soit accepté tel que présenté par madame la secrétaire.

5- REMPLACEMENT DE L'AQUEDUC DU GRAND-TROMPE-SOURIS - MANDAT DE SURVEILLANCE DES TRAVAUX

CONSIDÉRANT la résolution numéro 177-07-21, adoptée par le Conseil municipal lors de sa séance du 5 juillet dernier, octroyant le contrat pour les travaux de remplacement de la conduite d'aqueduc du Grand-Trompe-Souris à André Bouvet ltée, conformément au devis préparé par le Service d'ingénierie de la MRC de Maskinongé;

195-08-21 **POUR CE MOTIF :** Il est proposé par monsieur le conseiller Jonathan Lacourse et
 Surveillance travaux aqueduc GTS résolu à l'unanimité **DE** mandater le Service d'ingénierie de la MRC de Maskinongé pour la surveillance des travaux de remplacement de la conduite d'aqueduc du Grand-Trompe-Souris.

6- DEMANDE D'AUTORISATION DE LA CAISSE POPULAIRE DE MASKINONGÉ POUR SON PANNEAU PUBLICITAIRE

CONSIDÉRANT QUE madame Denise Bordeleau, directrice générale de la Caisse populaire de Maskinongé, demande au Conseil municipal l'autorisation d'installer un panneau publicitaire sur le terrain de la Municipalité, situé sur le rang de la Rivière Nord-Est, portant le numéro de lot 4 824 810 du cadastre du Québec et adjacent à la route 138;

CONSIDÉRANT QU'en plus de respecter les règles du ministère des Transports (MTQ), le panneau publicitaire, s'il s'agit d'une enseigne directionnelle, est permis dans les règlements d'urbanisme de la Municipalité pourvu qu'il n'y ait qu'une seule enseigne, située à environ 6,7 mètres du centre de la rue, d'une grandeur de 2 mètres

carrés maximum avec une hauteur maximale de 3 mètres;

196-08-21

Autorisation -
enseigne de la
Caisse
populaire

POUR CES MOTIFS : Il est proposé par monsieur le conseiller René Plante et résolu à l'unanimité **D'**autoriser la Caisse populaire de Maskinongé à installer un panneau publicitaire sur le terrain de la Municipalité, situé sur le rang de la Rivière Nord-Est, portant le numéro de lot 4 824 810 du cadastre du Québec et adjacent à la route 138, et ce, en respectant les conditions suivantes, en plus des règles du MTQ :

- Il s'agit d'une enseigne directionnelle;
- Une seule enseigne;
- Installée à environ 6,7 mètres du centre de la rue (rang de la Rivière Nord-Est);
- Grandeur de 2 mètres carrés maximum;
- Hauteur maximale de 3 mètres.

7- TERRAINS DE LA RUE SAINT-JOSEPH ACQUIS PAR LA MUNICIPALITÉ – ÉTUDE GÉOTECHNIQUE POUR LA STABILISATION DU TALUS

197-08-21

Étude
géotechnique –
stabilisation de
talus terrains
de la
Municipalité,
rue St-Joseph

Il est proposé par monsieur le conseiller Jacques Damphousse et résolu à l'unanimité **DE** demander à SNC Lavalin de nous produire une offre de services professionnels pour l'étude géotechnique nécessaire à la stabilisation du talus des terrains de la rue Saint-Joseph acquis par la Municipalité et portant les numéros de lots 4 825 041, 4 825 042 et 4 825 043.

8- DEMANDE DU COMITÉ ZIP DU LAC SAINT-PIERRE – TRAVAUX DE PONCEAUX SOUS LA ROUTE LANGUE-DE-TERRE

CONSIDÉRANT la résolution #299-10-19, adoptée par le Conseil municipal lors de sa séance du 7 octobre 2019, accordant, entre autres, au ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs (MFFP) ou à un de ses partenaires le droit de réaliser des travaux à des fins fauniques sous la route Langue-de-Terre pour l'aménagement d'un ou des ouvrages (ex : ponceau) pour faciliter la libre circulation de l'eau et du poisson;

CONSIDÉRANT QUE le Comité ZIP du lac Saint-Pierre, partenaire du MFFP, a obtenu le financement pour faire les travaux de ponceaux sous la route Langue-de-Terre, mais la Fondation de la Faune du Québec (FFQ) leur demande un document de la Municipalité précisant que lesdits travaux ne sont pas une obligation réglementaire de la Municipalité;

198-08-21

Demande
comité Zip -
Ponceaux
LDT

POUR CES MOTIFS : Il est proposé par monsieur le conseiller Jonathan Lacourse et résolu à l'unanimité de fournir l'information suivante :

QUE la résolution #299-10-19, accordant, entre autres, au MFFP ou à un de ses partenaires le droit de réaliser des travaux de ponceaux sous la route Langue-de-Terre devait être adoptée par le Conseil municipal puisqu'il s'agissait d'une condition essentielle pour obtenir l'autorisation de rehausser une partie de la route Langue-de-Terre;

QUE lesdits travaux de ponceaux ne relèvent pas d'une obligation réglementaire de la Municipalité;

QUE lesdits travaux de ponceaux pour la Municipalité ne sont pas nécessaires, voire

même inutiles, car lorsqu'il y a inondation, l'eau passe par-dessus le chemin, les ponceaux ne viendront donc aucunement faciliter la libre circulation de l'eau et du poisson;

QU'un nettoyage du cours d'eau *Grande Décharge* serait plus efficace pour la libre circulation de l'eau et du poisson.

9- DEMANDES DU SERVICE DE LA BIBLIOTHÈQUE

199-08-21 Il est proposé par monsieur le conseiller Jacques Paquin et résolu à l'unanimité
Dépenses - **D'**autoriser l'achat de livres pour le Service de la bibliothèque municipale, pour un
Service de la montant total d'environ 900,00\$.
bibliothèque

10- DEMANDES DU SERVICE INCENDIE

200-08-21 Il est proposé par monsieur le conseiller Jacques Damphousse et résolu à l'unanimité
Dépenses - **D'**autoriser l'achat de boyaux, de gants, de chemises, de polos et de pantalons pour
Service incendie le Service incendie, comme il est prévu au budget 2021.

11- CORRESPONDANCE

Agence municipale de financement et de développement des centres d'urgence

9-1-1 du Québec : Versement de 814,68\$ à Groupe CLR pour mai 2021.

Commission de protection du territoire agricole du Québec : Ouverture de dossier de madame Clotilde Pouliot. Copie Patrice.

Fédération québécoise des municipalités : Copie courriel aux élus.

- 1) Infolettre actualités FQM # 23.
- 2) Investissement supplémentaire de 496 M\$ de la TECQ-2019-2023.
- 3) Relance de l'énergie éolienne.
- 4) Investissements supplémentaires pour l'Opération internet haute vitesse.

Finances Québec : Versement annuel de la TECQ 2010-2013 de 8 175,00\$.

Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation :

- 1) Montant supplémentaire de 273 746,00\$ octroyé à la Municipalité dans le cadre de la TECQ 2019-2023.
- 2) Lancement du PRAFI : Programme de résilience et d'adaptation face aux inondations. Copie courriel élus.
- 3) Approbation du règlement d'emprunt #184-2021 pour le camion incendie.
- 4) Approbation du règlement d'emprunt #187-2021 pour le toit sur la patinoire.

Morrisette Fer et Métaux : Vente de batteries et vieux fer au montant de 374,00\$.

MRC de Maskinongé :

- 1) Résolution 192/06/2021 : aide financière COVID 2021-2022. Copie courriel élus.
- 2) Règlement 276-20 modifiant le schéma d'aménagement afin de modifier la limite du périmètre urbain de Charette.
- 3) Approbation de nos règlements #181-2021, #182-2021 et #188-2021.

Revues : Agricole Idéal – Le transporteur.

201-08-21 Il est proposé par monsieur le conseiller René Plante et résolu à l'unanimité
Approbation de **D'**approuver la liste de correspondance pour dépôt au procès-verbal.
la correspondance

12- PÉRIODE DE QUESTIONS

Monsieur Alain Bélanger: Il demande des informations sur ce qui arrive avec Maskicom.

Monsieur René Rinfret: Il questionne également sur Maskicom et demande s'il serait possible que l'ordre du jour de la séance du Conseil soit déposé sur le site web de la Municipalité le vendredi précédent la séance et non juste la journée même.

13- PAUSE

14- RENOUELEMENT DU PRÊT #1 – PART DU QUÉBEC DANS LA TECQ 2009-2013 VERSÉ SUR 20 ANS

CONSIDÉRANT QUE le prêt #1 de la Municipalité, relatif à la part du Gouvernement du Québec dans la TECQ 2009-2013 est à renouveler en date du 15 juillet 2021;

CONSIDÉRANT QUE le renouvellement dudit emprunt peut se faire sans aller en appel public, car le solde est inférieur à 100 000,00\$;

CONSIDÉRANT QUE pour le renouvellement dudit emprunt, la Municipalité choisit le terme de 5 ans, au taux fixe de 3,71%;

202-08-21 **POUR CES MOTIFS :** Il est proposé par monsieur le conseiller Jacques Paquin et résolu à l'unanimité :

Renouvelle-
ment du prêt #1
– relatif part du
Québec dans la
TECQ 2009-
2013

D'autoriser monsieur le maire Roger Michaud et madame la directrice générale & secrétaire-trésorière France Gervais à signer, le renouvellement du prêt #1, relatif à la part du Gouvernement du Québec dans la TECQ 2009-2013, pour un terme de 5 ans au taux fixe de 3,71%.

15- RÉGIME DE RETRAITE DES EMPLOYÉS MUNICIPAUX

CONSIDÉRANT QUE depuis un peu plus de 20 ans, les employés municipaux de Maskinongé peuvent adhérer au régime collectif d'épargne-retraite de Desjardins Assurances par un regroupement de la MRC de Maskinongé;

CONSIDÉRANT QU'après discussion avec monsieur Jean-Philippe Lamotte, consultant pour notre regroupement d'assurance collective de la Mauricie chez ASQ Consultants, les employés municipaux souhaitent qu'il prenne en charge le dossier de régime d'épargne-retraite;

CONSIDÉRANT QU'en prenant en charge le dossier de régime d'épargne-retraite, ASQ Consultants offre un service de consultation personnalisée aux employés municipaux;

CONSIDÉRANT QUE les employés municipaux ont demandé à ASQ Consultants de négocier les frais de gestion dudit régime et s'il n'y a pas de baisse, de voir sur le marché pour changer de compagnie d'assurance si nécessaire;

CONSIDÉRANT QUE ces changements n'auront aucune incidence monétaire pour la Municipalité;

203-08-21 **POUR CES MOTIFS :** Il est proposé par monsieur le conseiller Jacques Damphousse et résolu à l'unanimité **D'accepter** la demande des employés municipaux, soit que monsieur Jean-Philippe Lamotte de ASQ Consultants prenne en charge le dossier de régime d'épargne-retraite des employés de la Municipalité,

Changement de
consultant pour
le régime de
retraite

pourvu que ces derniers mentionnent leur accord par écrit.

16- DIVERS

a) Politique de soutien aux projets structurants pour l'amélioration des milieux de vie (PSPS) de la MRC de Maskinongé – Projet d'amélioration du parc de planches à roulettes

CONSIDÉRANT QUE les membres du Conseil municipal désirent présenter le projet d'amélioration du parc de planches à roulettes, dans le cadre de la Politique de soutien aux projets structurants pour l'amélioration des milieux de vie (PSPS) de la MRC de Maskinongé, afin de demander l'enveloppe disponible pour la Municipalité ;

204-08-20

Projet
d'amélioration du
skate parc –
demande d'aide
financière à la
PSPS

POUR CE MOTIF : Il est proposé par monsieur le conseiller Jonathan Lacourse et résolu à l'unanimité :

D'autoriser la présentation du *Projet d'amélioration du parc de planches à roulettes* à la MRC de Maskinongé dans le cadre de la PSPS, afin de demander l'enveloppe disponible pour Maskinongé, soit le montant total de 61 756,92\$;

DE confirmer l'engagement de la municipalité de Maskinongé à payer sa mise de fonds dans le cadre du financement dudit projet et que les fonds ont été prévus à son budget ;

D'autoriser madame France Gervais, directrice générale & secrétaire-trésorière, à agir à titre de répondante officielle dans le dossier et à signer tous documents relatifs audit dossier, incluant le protocole.

b) Projet d'amélioration du parc de planches à roulettes – Mandat pour conception des plans

CONSIDÉRANT QUE pour notre projet d'amélioration du parc de planches à roulettes, monsieur Philippe D'Aoust nous soumet son offre de services au taux horaire de 120,00\$, représentant un montant total d'environ 7 800,00\$, soit une estimation de 65 heures réparties pour le service au niveau du design, la conception des plans, la consultation des usagers et l'estimation des coûts de réalisation;

205-08-21

Projet
d'amélioration du
skate parc –
mandat pour
design et plans

POUR CE MOTIF : Il est proposé par monsieur le conseiller Jacques Damphousse et résolu à l'unanimité **D'**accepter l'offre de service de monsieur Philippe D'Aoust au montant total d'environ 7 800,00\$, pour le service de design, de conception des plans, de consultation des usagers et d'estimation des coûts pour notre projet d'amélioration du parc de planches à roulettes.

c) Avis de Me Jean Perreault dans le dossier de l'abri en toile de la propriété du 109 Langue-de-Terre

CONSIDÉRANT QU'après avoir transmis à monsieur Stéphane Marin, propriétaire du 109 route Langue-de-Terre, un avis pour démanteler l'abri d'auto temporaire encore installé au 5 mai 2021, celui-ci informe la Municipalité que ledit abri n'est pas un abri d'auto, mais un abri de type commercial comme ceux des cultivateurs avec une toile de 25 ans;

CONSIDÉRANT la résolution #148-06-21, adoptée par le Conseil municipal lors de sa séance du 7 juin 2021, informant Monsieur Marin qu'il ne peut conserver son abri même s'il s'agit d'un abri de type commercial puisque la réglementation de la zone inondable ne lui permet pas et qu'il devra le défaire dans les meilleurs délais;

CONSIDÉRANT QU'à ce jour, ledit abri n'est toujours pas défait;

206-08-21

Abri au 109 LDT
– avis de Me
Perreault

POUR CES MOTIFS : Il est proposé par monsieur le conseiller René Plante et résolu à l'unanimité **DE** demander l'avis de Me Jean Perreault dans ce dossier d'abri en toile de la propriété du 109 route Langue-de-Terre.

17- DEMANDES DE LA TABLE

Monsieur le conseiller Jacques Damphousse demande s'il est possible de mettre de l'asphalte froid dans une fissure sur la rue St-Laurent Est face au numéro civique 81.

Monsieur le conseiller Jonathan Lacourse demande qu'un projet de règlement soit préparé pour la prochaine séance du Conseil municipal, relatif à la diminution de vitesse sur la rue Saint-Laurent Est et Ouest afin d'établir la vitesse maximale à 40km/h.

Monsieur le conseiller Jacques Paquin mentionne que les réparations de l'asphalte faites au Pied-de-la-Côte par Asphalte Rocheleau donne de bons résultats et il en est très satisfait.

18- DEMANDES DE LA SALLE

Monsieur Alain Bélanger : Il questionne sur le point *16- Divers c)* du présent ordre du jour et demande s'il est possible de remonter la bande de rue à l'entrée de la cour de sa propriété car l'eau de la rue descend dans sa cour.

Monsieur René Rinfret: Il demande les dates du dépôt des candidatures pour l'élection du 7 novembre prochain.

19- LEVÉE DE LA SÉANCE

207-08-21

Levée de la
séance

Maintenant que l'ordre du jour est épuisé, il est proposé par monsieur le conseiller Jacques Damphousse et résolu à l'unanimité **DE** lever la séance. Il est 21h04.

Roger Michaud, maire

France Gervais, dir. gén. & sec.-très.

Je, Roger Michaud, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes résolutions qu'il contient au sens de l'article 142(2) du Code municipal.